

8

Sections ventilées par juridiction

Liste des membres du Cadre inclusif au 31 mai 2023

1	Afrique du Sud	51	Finlande	101	Nigéria
2	Albanie	52	France	102	Norvège
3	Allemagne	53	Gabon	103	Nouvelle-Zélande
4	Andorre	54	Géorgie	104	Oman
5	Angola	55	Gibraltar	105	Pakistan
6	Anguilla	56	Grèce	106	Panama
7	Antigua-et-Barbuda	57	Grenade	107	Papouasie-Nouvelle-Guinée
8	Arabie saoudite	58	Groenland	108	Paraguay
9	Argentine	59	Guernesey	109	Pays-Bas
10	Arménie	60	Haïti	110	Pérou
11	Aruba	61	Honduras	111	Pologne
12	Australie	62	Hong Kong, Chine	112	Portugal
13	Autriche	63	Hongrie	113	Qatar
14	Azerbaïdjan	64	Île de Man	114	République démocratique du Congo
15	Bahamas	65	Îles Caïmanes	115	République dominicaine
16	Bahreïn	66	Îles Cook	116	République slovaque
17	Barbade	67	Îles Féroé	117	Roumanie
18	Bélarus	68	Îles Turques et Caïques	118	Royaume-Uni
19	Belgique	69	Îles Vierges britanniques	119	Sainte-Lucie
20	Belize	70	Inde	120	Saint-Kitts-et-Nevis
21	Bénin	71	Indonésie	121	Saint-Marin
22	Bermudes	72	Irlande	122	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
23	Bosnie-Herzégovine	73	Islande	123	Samoa
24	Botswana	74	Israël	124	Sénégal
25	Brésil	75	Italie	125	Serbie
26	Brunei Darussalam	76	Jamaïque	126	Seychelles
27	Bulgarie	77	Japon	127	Sierra Leone
28	Burkina Faso	78	Jersey	128	Singapour
29	Cabo Verde	79	Jordanie	129	Slovénie
30	Cameroun	80	Kazakhstan	130	Sri Lanka
31	Canada	81	Kenya	131	Suède
32	Chili	82	Lettonie	132	Suisse
33	Chine (République populaire de)	83	Libéria	133	Tchéquie
34	Colombie	84	Liechtenstein	134	Thaïlande
35	Congo	85	Lituanie	135	Togo
36	Corée	86	Luxembourg	136	Trinité-et-Tobago
37	Costa Rica	87	Macao, Chine	137	Tunisie
38	Côte d'Ivoire	88	Macédoine du Nord	138	Türkiye
39	Croatie	89	Malaisie	139	Ukraine
40	Curaçao	90	Maldives	140	Uruguay
41	Danemark	91	Malte	141	Viet Nam

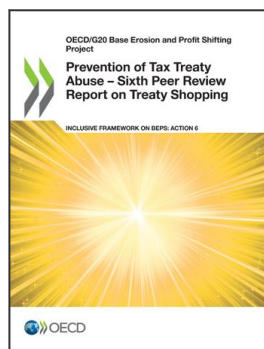
42	Djibouti	92	Maroc	142	Zambie
43	Dominique	93	Maurice		
44	Égypte	94	Mauritanie		
45	Émirats arabes unis	95	Mexique		
46	Espagne	96	Monaco		
47	Estonie	97	Mongolie		
48	Eswatini	98	Monténégro		
49	États-Unis	99	Montserrat		
50	Fédération de Russie	100	Namibie		

1. Les sections ventilées par juridictions incluent les conventions fiscales conclues avec des juridictions qui ne sont pas membres du Cadre inclusif. Ces conventions sont signalées par un astérisque (*).

2. Le chapitre 8 contient une juridiction consacrée à l'Ouzbékistan. Étant donné que l'Ouzbékistan a rejoint le Cadre inclusif le 9 juin 2023, soit après la date de référence retenue pour l'exercice d'examen par les pairs de cette année (31 mai 2023), ses partenaires conventionnels n'ont pas été tenus de fournir des informations supplémentaires sur leurs conventions conclues avec l'Ouzbékistan.

3. Le chapitre 8 ne comporte pas de section sur les Philippines et le Koweït. Étant donné que les Philippines et le Koweït ont rejoint le Cadre inclusif respectivement le 10 novembre 2023 et le 15 novembre 2023, soit après la date de référence retenue pour l'exercice d'examen par les pairs de cette année (31 mai 2023), leurs partenaires conventionnels n'ont pas été tenus de fournir des informations supplémentaires sur leurs conventions conclues avec les Philippines et le Koweït.

4. Le chapitre 8 ne comporte pas de section sur le Bélarus et la Fédération de Russie.



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/36cebf8e-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2024), « Liste des membres du Cadre inclusif au 31 mai 2023 », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/8ac9a43a-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.